

Ordre de renvoi

Témoignages

Extrait des procès-verbaux du Sénat, le 14 septembre 1971:

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Denis, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce soit autorisé à examiner le Résumé du projet de loi sur la réforme fiscale 1971, déposé aujourd'hui, et tous bills émanant des propositions budgétaires en anticipation desdits bills présentés au Sénat, et de toute autre question qui s'y rapporte, et

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin aux fins dudit examen.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.